

FISCALITE DU NEUF ET DE L'ANCIEN COMMENT VENDRE DU NEUF

Objectifs de la formation

Introduction à la VEFA : apprendre la promotion immobilière - Détecter les acquéreurs potentiels de logements neufs et sélectionner les solutions pertinentes - Présenter et vendre les solutions VEFA - Appréhender les aides bancaires et fiscales en VEFA : PTZ, dispositifs de défiscalisation.

Contenu de la formation

1 La promotion immobilière - 9h30/10h30

- 1.1 Les étapes de la promotion immobilière
- 1.2 Les différentes catégories de promoteurs
- 1.3 Le montage financier d'une opération VEFA

2 Détection des prospects VEFA et sélection des biens : 10h30 /11h30

- 2.1 Ancien / neuf : 2 approches commerciales différentes
- 2.2 La découverte client, étape fondamentale de la vente
- 2.3 Trouver des prospects VEFA et des solutions adaptées
- 2.4 La dénonciation des prospects ou comment sécuriser ses ventes
- 2.5 Positionner et préparer les rendez-vous signature

3 Le rendez-vous vente - 11h30/12h30

- 3.1 Les outils de présentation
- 3.2 Les étapes de la vente
- 3.3 Le dossier de réservation
- 3.4 Les avantages du neuf

4 Les aides à l'accession- 13h30/14h30

- 4.1 Zones ANRU et TVA réduite
- 4.2 Le Prêt à Taux Zéro 2018
- 4.3 Détermination du budget client



DURÉE

1 jour (7h)



PUBLIC

- Professionnel de l'immobilier.
- Agent immobilier.
- Négociateur immobilier.
- Mandataire immobilier.
- Toute personne amenée à prospecter.



PRÉREQUIS

Aucun



INTERVENANT

Jérôme Rheims

+ TARIFS

294€ TTC

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Nos formations seront composées de cours, d'exercices et de cas pratiques.

Formation EN PRESENTIEL

MONCAMPUSTERTIAIRE

Mon Campus Tertiaire – 154 rue du 8 mai 1945 59650 Villeneuve-d'Ascq



+33 6 69 70 81 71 – contact@moncampustertiaire.fr

SIRET 87827163400015

V2 07/24

MONCAMPUSTERTIAIRE

- Ecole du Savoir Tertiaire et de l'Immersion en Entreprise -

FISCALITE DU NEUF ET DE L'ANCIEN COMMENT VENDRE DU NEUF

5- Les dispositifs de défiscalisation- 14h30/17h30

5.1 - L'imposition des particuliers en France

5.2 - Déductions et réductions d'impôts

5.3 - Dispositif Pinel : principe, application et calcul de rendement

5.4 - Location Meublée Non Professionnel en résidences gérées

5.5 - Loi Malraux

5.6 - Déficit foncier et Monuments Historiques

5.7 - Investissement en démembrement

Récapitulatif

Questions/remarques

Challenge

TRACFIN POUR LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER : LUTTE ANTI-BLANCHIMENT ET PREVENTION DU FINANCEMENT DU TERRORISME

Financement

CPF, Pôle emploi ou encore OPCO, aujourd'hui il existe des solutions de prise en charge quelque soit votre statut ! Notre équipe vous guide vers la bonne solution et vous accompagne dans les démarches administratives

Évaluation des résultats et modalités de suivi de l'action de la formation.

Vous aurez un questionnaire d'évaluation au début de la formation.

Vous aurez un quizz pour évaluer vos connaissances en fin de cours

Où nous trouver ?

Retrouvez nous au 154 rue du 8 mai 1945, 59650 Villeneuve d'Ascq. Nous sommes situés à 3 minutes de l'arrêt de bus 8 mai 1945 sur la ligne 34. Nous avons un parking accessible pour tous.

Accessibilité Handicap



Nous sommes à votre écoute pour toute demande spécifique. Vous pouvez contacter notre référent handicap Jérôme Rheims 06 69 70 81 71.

Modalités d'Accès

Nous vous contacterons dans les 48h suivant votre demande. Pour vous inscrire : Jérôme Rheims 06 69 70 81 71